

## **PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2023**

À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 20 h 00 à la salle municipale, le mercredi 20 décembre 2023, sous la présidence du maire, monsieur Jean-François Pelletier.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Madame Natasha Pelletier, madame Carole Lévesque, madame Josée Michaud, monsieur Sylvain Dorion et madame Annie Sénéchal.

Madame Pascale G. Malenfant est absente.

Madame Isabelle Michaud, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente session ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour le point suivant :

1. Adoption du budget 2024 et du programme triennal des immobilisations.

297-12-2023

### **RÉSOLUTION D'ADOPTION DU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS**

**ATTENDU QUE** le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

**ATTENDU QUE** le Conseil doit également adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

Le Conseil adopte le budget « revenus » qui suit pour l'année financière 2024 :

	<b>BUDGET 2024</b>
Taxes	2 740 450 \$
Paiements tenant lieu de taxes	170 \$
Transferts	2 060 469 \$
Services rendus	64 211 \$
Imposition de droits	14 500 \$
Amendes et pénalités	5 000 \$
Intérêts	9 000 \$
Autres	47 467 \$
Excédent de fonctionnement affecté, non affecté et Fonds réservés	24 000 \$
Transfert aux activités d'investissement	(2 065 043) \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 900 224 \$</b>

**QUE** le Conseil adopte le budget « dépenses » qui suit pour l'année financière 2024 :

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

		<b>BUDGET 2024</b>
Administration générale		460 789 \$
Sécurité publique		320 889 \$
Transport		961 542 \$
Hygiène du milieu		
Matières résiduelles	180 339 \$	
Matières recyclables	99 709 \$	972 032 \$
Matières putrescibles	74 079 \$	
Eau, égout et cours d'eau	617 905 \$	
Aménagement, urbanisme et développement		164 185 \$
Loisirs et culture		176 561 \$
Frais de financement		374 819 \$
Remboursement de la dette à long terme		77 263 \$
Amortissement		(607 856) \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>2 900 224 \$</b>
<b>SURPLUS</b>		<b>0</b>

Le Conseil adopte le programme triennal des immobilisations qui se répartit comme suit :

<b>PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS</b>			
	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>
Citerne	140 000 \$		
Routes	300 000 \$	350 000 \$	300 000 \$
Projet Parc Bioalimentaire	1 500 000 \$		
Projet Station	125 000 \$	300 000 \$	7 500 000 \$
Équipement de bureau – Logiciel	20 000 \$	5 000 \$	
Muret à la halte routière	10 000 \$		
Équipements voirie	40 000 \$	25 000 \$	400 000 \$
Pluvial Arpents verts, Érables, Ruisseau	429 569 \$	1 500 000 \$	
Égout Gendron	1 410 000 \$		
Éclairage de rue	5 500 \$		
Virée dans le chemin de la Montagne-Thiboutôt	4 500 \$		
	<b>3 984 569 \$</b>	<b>2 180 000 \$</b>	<b>8 200 000 \$</b>

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

298-12-2023

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE**

la levée de l'assemblée 20 H 30.

\_\_\_\_\_  
Jean-François Pelletier, maire

\_\_\_\_\_  
Isabelle Michaud, greffière-trésorière